

ALEXANDRIE.



SOMMAIRE

- Alexandrie 1900 : les leçons d'une crise urbaine Robert ILBERT 2-3	- A lire ou à connaître 6 * revues * à paraître
- Le XXIIIe congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française Ali CHENOUI 4	- Chronologie La Tunisie au jour le jour Juillet-août-septembre 1990 7-8-9
- Le nationalisme tunisien et la Ligue arabe de 1945-1956 Samya EL MACHAT 5	- Les sciences humaines et sociales en octobre 10 * séminaires, IMA

ALEXANDRIE 1900 : LES LEÇONS D'UNE CRISE URBAINE

L'accélération continue de l'urbanisation est présentée comme un phénomène récent. Pourtant les villes du Moyen Orient ont connu, au XX^e siècle, des poussées de croissance tout à fait comparables à celles que l'on rencontre de nos jours. Beyrouth passe ainsi de 10.000 habitants en 1840 à 80.000 en 1880 (1). Alexandrie, pour sa part, passe de 12.000 habitants en 1820 à 180.000 en 1865, à 230.000 en 1880 et à 570.000 en 1925 (2). En un demi-siècle, la bourgade du Delta est devenue une métropole.

Bien sûr, l'échelle des phénomènes est différente. Une ville qui enfle de deux à quatre millions d'habitants en moins de vingt ans soulève des problèmes beaucoup plus complexes qu'une ville qui passe de 20.000 à 100.000 habitants pendant le même laps de temps. Toutefois il ne faut pas s'interdire les comparaisons. Il faut au contraire en tirer quelques enseignements.

Comment caractérise-t-on, aujourd'hui, la crise urbaine ? Par quatre éléments principaux : l'expansion spatiale démesurée, l'afflux incontrôlé des migrants ruraux, la prolifération des petits métiers et l'incapacité des politiques. La conjonction de ces phénomènes suscite des dysfonctionnements en chaîne dont le plus évident est l'habitat «sous-intégré», défini par le géographe marocain Muhammad Naciri et qui présente six caractéristiques : un fort pourcentage d'actifs dans le secteur primaire, un fort taux de chômage, une grande précarité des habitations et de la propriété, un énorme taux de mortalité infantile et un fort taux de fécondité (3). Les «*émeutes du pain*», de Casablanca au Caire, répondent à cette situation de crise. Et l'impuissance des pouvoirs à entraver l'afflux des migrants fait rêver certains urbanistes d'une ville défendue par des enceintes étanches (4).

Ville de migrants :

A la fin du XIX^e siècle, quelle est la situation d'Alexandrie ? Petit bourg à moitié abandonné en 1800, la ville a connu une véritable renaissance entre 1819 (creusement du canal Mahmudiyya) et 1829 (ouverture de l'Arsenal). La création de la première voie ferrée d'Egypte (1854) puis le boom du coton de 1862-1864 ont attiré vers elle des milliers de migrants.

Contrairement à une affirmation trop souvent répétée, ces migrants n'étaient pas étrangers dans leur majorité. Ils étaient originaires des campagnes voisines mais aussi des provinces les plus éloignées, en particulier de Haute Egypte. En pleine période coloniale, les Etrangers n'ont jamais représenté plus de 19% de la population, et encore parce que les Turcs étaient alors décomptés comme «étrangers».

L'essentiel de la croissance formidable de la ville est donc le fait de paysans du Delta et de Haute Egypte, qui ont dû trouver à se loger dans les anciens villages intégrés par la croissance d'une cité qui est passée de 200 hectares environ en 1800 à 40 km² en 1920. Les «*bidonvilles*» sont devenus, du coup, un des traits les plus frappants du paysage, et l'une des préoccupations majeures. En 1892, on comptait plus de 5.000 huttes. En 1920, au moins 10% de la population vivait dans ces taudis sans eau, sans air, et, bien sûr sans aucun service. Presque tous leurs habitants étaient originaires du Soudan et de Haute Egypte, et les indicateurs démographiques étaient effrayants. Muhammad Naciri évalue à 250% le taux de mortalité infantile au dessus duquel on peut parler d'habitat sous-intégré. En 1927, ce taux variait entre 330 et 462% dans les différents bidonvilles d'Alexandrie.

Dans la vieille ville, les problèmes soulevés par cette croissance rapide étaient tout aussi manifestes. La densité globale (*gross density*) était comparable, dès 1860, à celle des quartiers anciens du Caire aujourd'hui : entre 30 et 40.000 habitants au km². Le phénomène de l'abandon du centre ancien par les couches citadines bourgeoises était tout aussi marqué au XIX^e siècle que de nos jours : dans Jumruk, la foule des migrants (qui comptait aussi de nombreux arrivants grecs et italiens) avait remplacé les anciens habitants, entraînant en même temps le délabrement des wakala-s ottomanes. La proportion des maisons en ruines était importante près du port.

Ces nouveaux citadins n'étaient adaptés ni aux modes de vie d'une grande métropole, ni aux habitats, ni aux conditions de travail. Pour la plupart, ils vivaient au jour le jour, trouvant à travailler, à la journée, dans les petites usines proches du port, ou comme employés de maison, quand ils ne mendiaient pas. En 1917, plus de la moitié de la population active était déclarée comme «*domestiques*», et les journaux se plaignaient, dans toutes les langues, de ces «*mendiants qui pavent les rues de la cité*».

Des tensions quotidiennes :

Les contrastes étaient donc particulièrement violents. Et les crises n'ont pas manqué. Déjà Muhammad Ali avait dû faire évacuer par la force près de 10.000 hommes et femmes en 1848. Les événements de 1882, qui virent le bombardement et l'incendie de la ville, s'expliquent aussi en partie par cette situation. A la fin du bombardement britannique, les pilleurs ont profité du recul des troupes gouvernementales et du vide de la cité pour saccager magasins et appartements. Les Anglais en ont longtemps accusé les troupes de 'Urabi Pasha. Elles n'y furent sans doute pour rien : les

Robert ILBERT a rédigé cet article pour l'édition arabe du Monde Diplomatique. Nous remercions la rédaction de nous avoir donné la primeur de l'édition en langue française.

Sa thèse «*Alexandrie, espace et société, 1830-1930 Entre empire et impérialismes : l'émergence de la communauté urbaine*». [Thèse d'Etat es lettres, histoire, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales (EMESS) janvier 1990, 4 vol.] doit paraître à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), au Caire en 1991, sous le titre «*Alexandrie, histoire d'une communauté citadine*».

témoignages concordent pour affirmer qu'il s'agissait bien plutôt de la couche la plus défavorisée de la population qui s'est ainsi «servie» dans une ville abandonnée par ses occupants. Les immeubles et magasins européens ont été, certes, attaqués, mais aussi les magasins égyptiens et même les asiles dépendant des *waqf*-s. Plus tard, d'autres émeutes durent être réprimées : en 1889, en 1902 ou en 1904, des disputes dans les quartiers populaires dégénèrent en début de pillage. Et même durant la grande Révolution de 1919-1922, des troubles sociaux plus que politiques éclatèrent. En 1921 seule la ville d'Alexandrie fut le théâtre de troubles violents qui opposèrent Grecs et Égyptiens, mais surtout ouvriers et «sous-prolétaires». Le mouvement national fut un des moteurs essentiels de la prise de conscience de classe dans cette population jusqu'alors silencieuse.

Les causes de la situation :

Les origines de cet afflux de migrants rappellent, par plusieurs points, celles qui expliquent la situation actuelle de la plupart des villes arabes. Les reculs du pouvoir central sous les règnes de Sa'id et d'Isma'il, la désorganisation des institutions traditionnelles du contrôle social (suppression des corporations), la mutation rapide des conditions économiques et des conditions de vie dans les campagnes sous le poids de la monoculture intensive du coton, l'intégration dans le marché économique mondial, les déséquilibres provoqués par la faiblesse des classes moyennes sont autant de facteurs décisifs, qui ont précipité la concentration des petits paysans appauvris dans le grand centre commercial international qu'était Alexandrie. D'ailleurs la phase de migration intensive débute en 1865, c'est à dire lors de la crise de subsistance déclenchée par la fin de la guerre de Sécession aux USA et la chute des cours du coton égyptien.

La période coloniale a encore aggravé les déséquilibres. Le pouvoir britannique s'est préoccupé de la mise en valeur des terres agricoles. Ses principaux travaux concernaient l'irrigation, les canaux, les barrages. Il s'est désintéressé de la gestion urbaine, laissant croître les déséquilibres du Caire et d'Alexandrie, et laissant, dans cette ville, les initiatives à la grande bourgeoisie locale, peu préparée à assumer de telles charges.

Les administrations publiques (Tanzim en particulier) ne disposaient d'aucun moyen pour promouvoir une «politique urbaine» : ils n'avaient pas de budget, pas de services techniques et peu de moyens de pression juridiques.

L'existence d'un contrôle :

Pourtant les crises ont laissé peu de souvenirs et, dans l'ensemble, la ville a été gérée. Si l'on s'en tient au tableau de l'état sanitaire et économique de la majorité des habitants, les émeutes auraient dû être quotidiennes, d'autant que les pauvres auraient pu piller sans difficulté. Or, les tensions de 1899, 1902 et 1904 sont restées limitées à quelques quartiers et, jamais, le fonctionnement quotidien de la ville n'a été longtemps perturbé.

On ne peut expliquer ce calme relatif par la «passivité» des fellahs, ni par le poids de l'occupation coloniale. Ce ne sont pas les quelques centaines de soldats britanniques stationnés à Alexandrie qui auraient pu contenir la violence. Bien au contraire, malgré des poussées sporadiques, la seconde capitale de l'Égypte était particulièrement calme : la criminalité était plus réduite à Alexandrie qu'au Caire, et

incomparablement plus faible que dans des villes comme Marseille ou Gênes.

L'explication de cette situation paradoxale est relativement simple : malgré la croissance rapide, chaque individu restait encadré par des institutions qui assuraient à la fois le contrôle social, un minimum d'intégration et les services les plus urgents. Au recul de l'Etat répondait un tissu associatif dense qui touchait presque chacun, depuis les immigrants juifs des îles grecques jusqu'aux paysans d'Assiut lors de leur arrivée. La ville était abandonnée par l'Etat; elle restait, tout de même, une collectivité relativement cohérente.

C'est autour de deux éléments que la gestion de la cité s'est organisée : d'un côté la Municipalité (fondée en 1890), de l'autre les instances communautaires.

La Municipalité d'Alexandrie n'était pas, comme on l'a écrit, une «institution internationale». Placée sous la loi égyptienne elle avait au contraire été conçue pour imposer à tous, Égyptiens et Étrangers, un minimum de règles communes. Elle exprimait directement les intérêts de la haute bourgeoisie, puisque le système électoral réservait à deux ou trois mille hommes la possibilité de voter. Mais elle avait pour but l'organisation d'une ville qui, en 1890, était particulièrement en retard sur les autres grandes capitales de Méditerranée. Pratiquement, trente ans plus tard, la Municipalité était parvenue à imposer un minimum de cohérence urbaine. Non par philanthropie, mais par intérêt : les bourgeois alexandrins avaient compris que leurs affaires seraient mieux servies dans une ville gérée. L'ordre urbain est d'abord le fait d'une prise de conscience des intérêts communs.

Pour imposer cet ordre, le relais communautaire et associatif fut essentiel. Des constructions d'écoles aux hôpitaux, qu'il s'agisse des Juifs, des Grecs ou des Musulmans Égyptiens, toutes les réalisations furent le fait d'institutions privées qui vinrent remplacer le pouvoir d'Etat défaillant. Le mythe de la ville cosmopolite, où chacun vivait en paix avec son voisin est né de cette organisation. Les associations musulmanes s'occupaient par exemple aussi bien de l'enseignement que du placement des jeunes ou des funérailles. En l'absence de mécanisme unique d'intégration, la ville a fonctionné comme une juxtaposition de cellules autonomes, réunies au sommet par les notables qui siégeaient, ensemble, au Conseil Municipal.

C'est cette organisation qui explique que, malgré une situation objective de crise permanente, Alexandrie ait échappé jusqu'aux années 1940 aux effets dramatiques de ses déséquilibres. Compensés quotidiennement par l'existence d'une communauté citadine, ils n'ont pu s'exprimer que par accident, lorsqu'un événement extérieur perturbait le système.

A partir des années trente, et surtout à partir de 1950, il en est allé autrement. Non pas à cause d'une nouvelle immigration rurale : le phénomène était ancien. Mais à cause de la dissolution de la communauté des intérêts, à cause de la dispersion de la bourgeoisie locale et à cause de la concurrence nouvelle du pouvoir central. En 1926, la Municipalité a été privée de l'essentiel de ses pouvoirs. A partir de 1930, les associations patronales sont entrées en crise. Quelques années plus tard l'édifice tout entier s'effondrait.

(voir suite pag. 9)

LE XXIII^e CONGRES DE L'ASSOCIATION DES SOCIETES DE PHILOSOPHIE DE LANGUE FRANÇAISE

Le XXIII^e Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de Langue Française s'est tenu à Hammamet du 2 au 4 septembre. La Société Tunisienne des Etudes Philosophiques, organisatrice du Congrès avec l'aide matérielle et financière de plusieurs organismes et institutions, dont le Service Culturel Français en Tunisie, avait choisi comme thème de réflexions : *Critique et différence*.

La Société Tunisienne des Etudes Philosophiques, fondée en 1980 dans le but d'encourager la réflexion philosophiques et de promouvoir les échanges et les débats d'idées, a déjà organisé plusieurs colloques internationaux. Soucieuse de ses relations avec les autres Associations nationales et internationales de philosophie, elle est membre de l'A.S.P.L.F. depuis 1988 et l'organisation du XXIII^e Congrès a représenté pour elle l'occasion de donner une impulsion stimulante aux études philosophiques en Tunisie.

C'est la première fois, en effet, qu'un Congrès International de l'A.S.P.L.F. se tient effectivement hors d'Europe et hors du Québec. Pour cette Association, fondée à Paris en 1937 avec l'objectif de contribuer à stimuler la vie philosophique à travers le monde, le Congrès d'Hammamet représente donc une étape décisive dans l'élargissement de son audience internationale. Cet élargissement, manifesté par le lieu du Congrès, s'exprimait aussi par la diversité des participants, puisqu'aux congressistes tunisiens et aux chercheurs des pays francophones d'Europe, du Québec et d'Afrique Noire s'étaient joints des philosophes italiens, maghrébins, bulgares, japonais, etc.

Critique et différence : ce thème a été choisi pour permettre aux participants à la fois de problématiser l'expérience qui serait la leur dans le déroulement même du Congrès (pour beaucoup d'entre eux, contact avec un continent différent; pour tous, contact entre des philosophies et des civilisations différentes) et de parcourir le réseau complexe des rapports selon lesquels sont imbriquées l'activité critique et la pensée de la différence. Si en effet l'on insiste souvent de nos jours sur le respect des différences, il n'en faut pas moins faire le départ entre elles, discerner celles qui sont et demeurent légitimes de celles qu'il serait souhaitable de surmonter. Or, ce discernement comporte une critique. Une attitude rationnelle envers les différences ne saurait donc faire l'économie de la critique; inversement, la critique ne doit pas s'ériger en instrument d'aplatissement des différences, ouvrant la voie à la situation d'indifférence.

Les activités du Congrès se sont diversifiées en conférences plénières, tables rondes et communications (réparties en cinq sections). M. Jean-Toussaint Desanti, chargé d'ouvrir les entretiens en prononçant la conférence initiale, a brillamment démontré comment la critique est au coeur même de la décision philosophique, tout d'abord en explorant les riches et foisonnantes ramifications sémantiques de la racine grecque κρινω, puis en analysant le jeu de la critique dans la déconcertante et inépuisable mise en scène philosophique que constitue le *Parménide* de Platon.

M. Abdelwahab Bouhdiba s'est attaché à mettre en évidence avec une clarté remarquable la notion de différence telle qu'elle apparaît dans le texte coranique et dans le *fiqh*; il a confronté cette notion coranique avec les plus récentes problématiques de la différence et dégagé un certain nombre de convergences frappantes. M. Venant Cauchy, pour sa part, s'est demandé dans quelle mesure les différences culturelles sont compatibles avec la visée d'universalité en philosophie : comment celle-ci s'accommode-t-elle de celles-là et réciproquement ? Enfin, M. Ahmed Khaled, étudiant la critique et la différence dans la pensée arabe médiévale, a exploité la riche étymologie du mot arabe *naqd* et mis en valeur, en prenant entre autres l'exemple d'Ibn Charaf et d'Averroès, la tradition de critique rationaliste de la pensée arabo-musulmane.

Les différentes tables rondes ont rassemblé un public nombreux, intéressé et actif autour des animateurs qui avaient choisi des axes de discussion liés au thème général du Congrès (l'actualité de la différence dans la pensée philosophique contemporaine, avec François Laruelle; critique et différence dans l'écriture et l'enseignement philosophiques, avec Jean-Marc Gabaude) ou, au contraire, plus indépendante (l'intérêt philosophique de l'histoire, avec Azzedine Bachaouch; pensée islamique et intégrisme, avec Mahjoub Ben Miled).

Toute les autres communications se répartissaient selon les cinq perspectives proposées par les organisateurs: 1. critique et différence dans les philosophies anciennes et modernes; 2. théories critiques, théories de la différence; 3. critique et interculturalité; 4. critique et différence dans les sciences; 5. art, critique et différence. Ne pouvant rendre compte dans leur totalité des positions prises ni des discussions passionnées et fécondes qui les ont confrontées, contestées et enrichies, on relèvera seulement, pour chaque section, une ou deux communications.

1. Etude de la critique des différents systèmes chez Thomasius et le jeune Leibniz (Richard Bodéüs) et du statut des différences ainsi que du caractère opératoire de la critique dans la pensée morale de Descartes (Lourenço Heitor Chaves de Almeida).

2. L'étude des discussions sur l'abolition de l'esclavage a montré comment les conditionnements matériels de la vie des peuples déterminent, non seulement les conceptions morales, mais aussi leurs possibilités de réalisation (Jacques D'Hondt, Président de l'A.S.P.L.F.).

3. L'analyse de la position de Hegel sur l'Afrique fait apparaître une évolution et des nuances liées au sérieux de la documentation (Pierre F. Tavarès); une étude de certains aspects de la pensée juive permet de dégager une forme de dogmatisme immanent à la différence (Ghanem Hana).

4. A partir du thème de la diffraction de l'un, envisagé en mathématiques et en physique, est posée la question spéculative: la présence irrécusable de la différence, en tant qu'elle nous renvoie à une archi-différence, est-elle l'indice

(voir suite page 9)

LE NATIONALISME TUNISIEN ET LA LIGUE ARABE DE 1945 à 1956

EL MACHAT Samya : "Le nationalisme tunisien et la Ligue arabe de 1945 à 1956" - Thèse pour le doctorat es-Lettres et Sciences humaines en Histoire soutenue en mai 1990 à l'Université de Nice, sous la direction de M.A. Nouschi.

Trente quatre ans après l'accession de la Tunisie à l'indépendance, le temps est venu pour l'historien de faire le point sur l'apport de la Ligue arabe au nationalisme tunisien de 1945 à 1956. Car à considérer l'histoire du mouvement tunisien, il semble qu'il n'ait pu s'épanouir et peut-être s'imposer de façon significative que sous l'égide de la Ligue arabe.

En effet, la fondation de la Ligue arabe, le 22 mars 1945, apparaît aux yeux des nationalistes tunisiens comme l'avènement d'une ère nouvelle. Les nationalistes s'y réfèrent pour justifier leur choix, leur installation dans la capitale égyptienne, qui se voulait aussi celle du panarabisme. Cependant, le mythe du panarabisme a longtemps obscurci l'histoire réelle des rapports Ligue arabe - nationalisme tunisien. Référence, ce mythe a suscité des représentations fausses et illusoire. Mais paradoxalement, c'est par ce biais que les Tunisiens affirment leur entrée sur la scène internationale. C'est en ce sens que l'analyse de la politique internationale des nationalistes tunisiens, qui inclut aussi bien les relations franco-tunisiennes que la Ligue arabe est indispensable.

Eclairer avec la documentation disponible les ressorts de la pensée et de l'action de toutes les parties en présence, c'est-à-dire la Ligue arabe, les partis nationalistes tunisiens, la France, mais aussi les Etats-Unis et les Nations Unies - deux données qu'il vaut de prendre en compte - ont été les objets de ce travail.

L'évolution des rapports du nationalisme tunisien avec la Ligue arabe est aussi celle du processus qui a conduit la Tunisie à l'indépendance. Nous ne voulons pas dire que l'appui de la Ligue arabe a été décisif mais la nature de cet appui a conduit les chefs nationalistes à prendre des décisions majeures telles que le recours à l'ONU, ou à la lutte armée sans négliger les négociations avec la France.

L'intérêt de la Ligue arabe à la question tunisienne ou nord-africaine qui s'articule sur une communauté linguistique et ethnique et non sur des particularités de nature religieuse, demeura modéré. La Ligue arabe n'a jamais abordé de manière nette la question tunisienne mais elle s'est adaptée admirablement à l'évolution de la conjoncture internationale ou de celle des Etats membres. Ceci est important car bien loin d'être une "pagaille", la ligne d'action de la Ligue arabe à l'égard de la question tunisienne a été un travail tenace pour maintenir l'équilibre vital entre les termes

arabe et français de l'équation. C'est le besoin lié à la géopolitique qui explique le repli de la Ligue arabe sur une position de retrait dans la neutralité.

Cette situation de fait allait avoir plusieurs conséquences sur le nationalisme tunisien, et le comportement de ses dirigeants tels que Bourguiba. Une des premières conséquences était le fait que Bourguiba allait renoncer après son retour d'Egypte, à aborder "*la personnalité tunisienne*" par l'arabisme. Ce qui est à déterminer comme une autre conséquence, c'est en quoi le soutien incertain de la Ligue arabe a pu influencer la stratégie du mouvement tunisien. L'influence directe de la Ligue arabe sur le déroulement des événements, le choix des options nationalistes ou l'évolution des positions tunisienne et française demeura faible et peu probante. Dès lors, son influence résidait plus dans la perception française de la Ligue arabe que dans son action proprement dite, caractérisée par une grande réserve. D'ailleurs la Ligue arabe avait montré les limites de son intervention en préférant remettre la question tunisienne entre les mains des Nations Unies.

Cependant, en obligeant la Ligue arabe à prendre une position officielle même globale et modérée sur la question tunisienne ou maghrébine, les nationalistes tunisiens avaient marqué un point. Même si les décisions ou les résolutions de la Ligue arabe ne répondaient qu'à une partie des revendications nationalistes, la Ligue arabe demeurait pour la France une organisation dangereuse. car, elle avait offert, peut-être malgré elle, une tribune aux nationalistes d'Afrique du Nord. De ce point de vue, la Ligue arabe, qui contribua si peu au règlement de la question tunisienne, marquait une étape importante dans l'histoire du mouvement nationaliste tunisien.

Samya EL MACHAT

*
* *

A noter aussi le travail de recherche reçu récemment au CDTM :

POLO (Anne-Lise), Le mouvement des nationalistes arabes, origines, organisation, idéologie et développement à Beyrouth de 1948 à 1958. Maîtrise d'histoire sous la direction d'Elias SAMBAR, Université de Paris VII, septembre 1990, 114 p.

A LIRE OU A CONNAITRE

Spécial Tunisie

SOCIETES n° 28 juin 1990 numéro consacré à la «Tunisie au quotidien». Contributions de Mohamad Kerrou (Médina et errance), Chadly Ben Abdallah (A l'ombre des palmes et du jasmin - survivance des traditions), Badra B'chir (L'interdit éclaté ou le nouveau fait musical), Traki Bouchrara-Zannad (Lorsque le corps résiste), Hédi Khélil (Matière, mémoire et regard), Tahar Chikhaoui (la figure de l'erreur), Dalenda Lagueche (Crise, femme et violence), Zeineb Charni-Bensaïd (La femme tunisienne) et Ridha Tlili (Lahbib Chebbi). Calligraphie de couverture réalisée par Nja Mahdaoui. Ce numéro a été édité avec le concours du CDTM.

Etudes morisques

Actes du IV^e symposium International d'études morisques sur : 1/Les métiers des morisques 2/La vie religieuse des morisques 3/La problématique occidentale et arabo-musulmane de l'écriture de l'histoire morisque. (Zaghuan - Tunis, 15-19 mars 1989) organisé par le Centre d'études et de recherches ottomanes morisques, de documentation et d'information (CEROMDI). Ces actes sont édités avec le concours du Service culturel de l'Ambassade de France.

Les saint-simoniens et l'Orient : vers la modernité.

Edité par Edisud en avril 1990, cet ouvrage rassemble les contributions au colloque organisé en 1987 dans l'abbaye de Sénanque par l'Association pour l'étude du monde musulman. Il a réuni sous la direction de Magali Morsy douze historiens et politologues spécialistes du monde arabe, dont Denise Brahimi (L'inspiration saint-simonienne dans la Description de l'Egypte), Annie Rey-Goldzeiguer (Le projet industriel de Talabot), Bruno Etienne (L'Orient initiatique : un legs saint-simonien ?) ...

La publication des actes de ce colloque n'est pas une curiosité intellectuelle, une anecdote historique; elle est l'expression première, dans l'histoire de la modernité, de la rencontre entre l'Orient et l'Occident au XIX^e siècle.

Cet ouvrage collectif, de par sa présentation va à l'encontre des jugements de Marx et Engels sur le caractère utopique de l'oeuvre de Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint Simon (1760-1825). Les sources de l'orient saint-simonien sont institutionnellement non négligeables dans le monde arabe, surtout en Egypte et en Algérie.

Les problèmes de représentations et d'interprétations de la modernité des idées saint-simoniennes ne se

résumant pas seulement aux projets Industriels et économiques tel le percement du canal de Suez ou de Panama; elle est beaucoup plus apparentée à «une réforme sociale» appelée à transformer les religions de l'histoire par l'éveil de la conscience religieuse à l'intelligence rationnelle d'elle-même.

Y.C.

L'Islam au pluriel : dans les revues.

- «*Que veut dire la laïcité*» de Olivier Abel - «*Les mouvements islamistes turcs et l'Europe*» de Rusen Cakir in : CAHIERS D'ETUDES SUR LA MEDITERRANEE ORIENTALE ET LE MONDE TURCO-IRANIEN (CEMOTI) n° 10, 1990, p.1-14 et 14-23.
- «*Conditions d'une réflexion sur l'Islam arabe*» de Jamel Eddine Bencheik in : PEUPLES MEDITERRANEENS n° 50, Janvier-mars 1990, p.177-180.
- «*Révolution islamique, droit musulman et droit international*» de Jean-Paul Charnay. - «*De quelques éléments relatifs à une conception des relations internationales en droit musulman classique*» de Mohammed N. Mahieddin in THE MAGHREB REVIEW vol. 14. n° 1-2, 1989, p. 3-9 et 9-15.
- «*L'Islamisme contre l'Islam*» de M. Achmawi in : EGYPTE MONDE ARABE n° 1, nouvelle publication du CEDEJ, 1er trim. 1990., p. 211-219.
- «*Les états maghrébins face à l'Islam*» de Abderrahim Lamchichi in : LES CAHIERS DE L'ORIENT n° 18, 3^eème trim. 1990, p.133-165.
- «*Maïmonide et la pensée théologique de l'Islam*» de Jean-Claude Vadet in : REVUE DES ETUDES ISLAMIQVES mars 1990 - XLIX. Fascicules 1 et 2, 1981, p. 155-174.

Le développement en Tunisie

ANNALES DE L'EQUIPEMENT, vol. I n° 1, juillet 1990, publication semestrielle du ministère de l'Equipement et de l'Habitat. Séminaire international sur la sauvegarde de l'ichkeul tenu à Tunis du 16 au 18 février 1990.

ETUDES INTERNATIONALES n° 35, juillet 1990, revue trimestrielle de l'Association des études internationales (AEI); Contient un article de Bishara KHADER sur la Méditerranée dans les échanges économiques euro-arabes et plusieurs discours présidentiels.

TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT n° 14, 2^eème sem. 1989. Dossier sur «*Le système tunisien de sécurité sociale, réalisations, limites et perspectives*»; séminaire organisé à Tunis les 15-16-17 mars 1989 par l'institut national du travail et des études sociales et la revue Travail et développement.

Recherche

LAGHMANI (Slim), «*Discours fondateur sur le droit des gens*», thèse d'Etat sous la présidence de Yadh Ben Achour. Tunis : Université de Tunis II, juin 1990.

MOUCHARRAFIEH (Madiha), «*Les écoles libres françaises en Tunisie 1855/56-1885/86*», DEA en langue arabe. Histoire. Tunis I, juillet 1990.

CHRONOLOGIE

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

JUILLET AOUT SEPTEMBRE 1990

3 juillet : Tunisie-Libye : procès-verbal de la 6ème session de la commission supérieure tuniso-libyenne de suivi stipulant notamment que les citoyens des deux pays peuvent circuler munis de la carte d'identité.

4-8 juillet : Environnement : secousses telluriques au Nord de Feriana (3,1 degrés de magnitude sur l'échelle de Richter et à Gafsa (3,4 degré à Djebel el Ham).

Politique : communiqué du Grand Rabbin de Tunisie Haim Madar pour rassurer «*les Tunisiens israéliens résidant à l'étranger que leurs proches en Tunisie vivent dans une parfaite sérénité*».

5 juillet : Enseignement : le taux global de réussite au concours d'entrée à la 1ère année de l'enseignement secondaire est de 40,24% soit 94 334 admis.

6 juillet : Social : grève des gérants de stations d'essence.

8 juillet : Théâtre : le Théâtre National de Tunis (TNT) devient un établissement public à caractère industriel et commercial. Nouveau statut et conseil d'administration.

Economie : allocation de 15 millions de dinars pour le port industriel et commercial de Gabès annoncée par le ministre des Transports.

Tunisie-Canada : visite en Tunisie de Martial Asselin, sénateur canadien, lieutenant gouverneur du Québec.

9 juillet : Economie : inauguration à Tunis de la salle de cotation de la bourse des valeurs immobilières.

10 juillet : Santé : colloque national à Sidi Bouzid sur l'empoisonnement dû aux scorpions organisé par la direction régionale de la santé : 40 mille cas de personnes piquées par les scorpions dans les gouvernorats du Centre et du Sud.

Tunisie/Oman : départ de 400 enseignants tunisiens pour le Sultanat d'Oman.

Banque : signature par la Banque de développement économique de Tunisie et la Banque européenne d'investissement de deux conventions financières : octroi d'un prêt à long terme de 12 millions d'ECU (13,2 millions de dinars) et 3 millions d'ECU (3,3 millions de dinars) pour des participations directes au capital d'entreprises manufacturières tunisiennes. Il s'agit de la seconde tranche des montants réservés à la BDET au titre des aides financières directes dans le cadre de l'accord de coopération.

Economie : décision du comité de facilitation des transports maritimes (ministère des transports) de construire un 3ème quai au port de la Goulette pour un coût de 600 000 dinars.

11 juillet : Tunisie-USA : Colin P. Powell, chef de l'état-major inter-armées américain est reçu par le ministre de la Défense nationale Abdallah Kallel.

12 juillet : Enseignement : célébration de la Journée du savoir en l'honneur des élèves et étudiants lauréats des examens de fin d'année scolaire et universitaire.

13 juillet : Télévision : accord de coopération sur l'échange de services et la co-production entre l'entreprise cinématographique Zini Films et la RTT.

Tunisie-RFA : Signature d'un contrat de prêt, à Bonn, de 50 millions DM sur la base d'un accord financier conclu le 18 juin 1986 pour un projet de développement.

14 juillet : Environnement : démonstration du procédé «*Meractive*» dans une plage de la banlieue Nord pour lutter contre la pollution des sables. Ce procédé français utilise l'eau de mer passant dans les filtres d'un électrolyseur et obtenant un produit bactéricide pulvérisé sur le sable.

Entreprise : journée de l'exportation organisée par le bureau de la fédération des exportateurs (FEDEX); ce dernier annonce à cette occasion l'embauche de 1000 diplômés.

15 juillet : Transport : deuxième anniversaire de l'office des ports aériens tunisiens (OPAT). La Tunisie compte 5 aéroports internationaux. Jumelage entre les aéroports de Tunis et de Casablanca.

16 juillet : Tunisie-RFA : visite du président Ben Ali en Allemagne à l'invitation du président allemand Richard von Weizacker (16-18 juillet). C'est la seconde visite d'un président tunisien depuis l'indépendance. La RFA est le 3ème partenaire commercial de la Tunisie avec 13% du volume global du commerce extérieur tunisien.

Transport : adhésion de la Tunisie à la convention TIR réunissant 43 pays sur les échanges commerciaux internationaux et l'acheminement des marchandises par voie routière.

Circulation : premier concours du conducteur modèle organisé par le National Automobile Club de Tunisie du 1 au 31 août.

17 juillet : Tunisie-URSS : une délégation du conseil du soviet suprême est reçue par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Habib Ben Yahia.

18 juillet : Culture : premier festival de l'immigration au centre culturel international d'Hammamet organisé par l'Office des Tunisiens à l'étranger réunissant les créateurs tunisiens à l'étranger.

18-19 juillet : Urbanisme : 10ème assemblée générale ordinaire des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (Association internationale des maires francophones) soit 54 villes sur le thème «*la ville à l'orée de l'an 2000*» M. Jacques Chirac, maire de Paris, propose la création d'un fonds de coopération.

19 juillet : Aménagement : démarrage d'un programme de 3 ans de réhabilitation de la voirie et d'aménagement des intersections dans la ville de Tunis pour un coût de 20 millions DT.

19-20 juillet : Social : grève du personnel des postes : les agents des PTT sont exclus de l'augmentation de salaires dont bénéficient les fonctionnaires du secteur public.

20-21 juillet : Développement : Journée d'appui au développement à l'initiative de l'Office des Tunisiens à l'étranger avec la participation de 50 hommes d'affaires tunisiens exerçant en Europe et des membres du gouvernement. 80% des devises transférées par les émigrés tunisiens sont dépensées dans les produits de consommation.

22-31 juillet : Sciences : séminaire sur «*Les activités scientifiques extra-scolaires en liaison avec le développement*» dans le cadre du forum international de la Jeunesse pour les sciences et la technologie au nouveau Centre culturel d'El

Menzah VI sous le parrainage de l'UNESCO et avec le concours de l'Ambassade de France en Tunisie.

26 juillet : Parlement : le président Ben Ali boycotte une cérémonie officielle au parlement pour désapprouver l'absentéisme des députés. Des projets de loi sont reportés faute de quorum à l'assemblée.

Culture : inauguration du complexe sportif et culturel d'El Menzah VI à l'occasion de la 33ème Fête de la République. C'est une coopération tuniso-chinoise qui est à l'origine de ce complexe d'un coût de 4,9 millions de dinars.

28 juillet : Théâtre : représentation de la pièce de Sénèque «Phédre» mise en scène par Daisy Amias au Festival de Dougga avec le concours de l'Ambassade de France en Tunisie.

Presse : accord entre l'Agence France Presse et Tunis Afrique Presse pour l'informatisation de l'agence tunisienne pour un montant de 6 millions de francs consentis à titre de don dans le cadre de l'aide française.

29 juillet : Tunisie-Egypte : accord en matière de recherche scientifique appliquée en agronomie et agro-alimentaire.

Presse : ouverture à Tunis d'une deuxième agence de presse spécialisée dans les informations financières couvrant l'ensemble du Maghreb.

31 juillet : Douane : séminaire d'un personnel douanier qualifié dans la lutte contre la drogue (31 juillet - 8 août). L'enseignement est dispensé par des experts américains.

Communication : création d'une agence de communication extérieure pour la défense de l'image de marque de la Tunisie. Cette agence est rattachée au ministère de la Culture.

Culture : gala de Patricia Kaas au Festival de Carthage et à Hammamet organisé par le service culturel de l'Ambassade de France.

7 août : Transport : une collision entre deux trains à l'entrée de Tunis (Dubosville) provoque la mort de 15 personnes. D'après les premiers éléments de l'enquête, une erreur humaine est à l'origine du drame.

8 août : Cinéma : médaille d'or au festival de films sur l'enfance de Griffoni (Italie) pour le film «*Asfour Stah ou Halfaouine*» de Férid Boughedir.

9 août : Crise du Golfe : création d'un comité de soutien à l'Irak à l'initiative d'un collectif présidé par Fayçal Jeddi.

14 août : Crise du Golfe : après le discours du président Ben Ali prenant position pour une solution arabe, manifestation des partis politiques contre l'intervention étrangère dans le Golfe. Le comité de soutien à l'Irak est présidé par l'universitaire Hichem Djait.

Crise du Golfe : arrivée de Claude Cheysson, ancien ministre des affaires étrangères, à Tunis pour rencontrer Yasser Arafat et Chedli Klibi.

16 août : Crise du Golfe : le président Ben Ali reçoit un envoyé spécial du président irakien Saddam Hussein.

17 août : Santé : accord de partenariat entre la société des industries pharmaceutiques de Tunisie et les laboratoires Pfizer prévoyant la fabrication de médicaments haut de gamme.

19 août : Religion : décès de Michel Callens, prélat catholique de Tunis depuis 1964.

20 août - 2 septembre : Droit : 6ème session de l'Académie internationale de droit constitutionnel à Tunis sur le thème «*Le chef de l'Etat à la fin du XXème siècle*» présenté par le professeur François Luchaire.

21 août : Police : Mohamed Larbi Mahjoubi est déchargé de ses fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé de la sûreté nationale.

Crise du Golfe : arrivée de 250 travailleurs tunisiens en provenance du Koweït via Amman ; leur retour a été organisé par le ministère des Affaires étrangères.

22 août : Tunisie-France : visite de Pierre Mauroy secrétaire du Parti socialiste français à l'invitation du parti RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique).

23 août : Transport : depuis la mise en route le 26 juillet des lignes 3 et 4 (Ibn Khaldoun et Le Bardo), la capacité de transport par métro toutes lignes confondues de la société du métro léger est de 70 millions de voyageurs.

25 août : Presse : réparation du bulletin de l'association des journalistes tunisiens avec l'édition d'un numéro spécial intitulé «*le journaliste tunisien*».

Tunisie-France : projet d'un centre de thermalisme (200 lits) à Korbous à l'initiative de l'institut de gérontologie de Marseille après l'expérience de «*cure mémoire*» qui a permis à un groupe de personnes de plus de 50 ans de soigner la perte de mémoire.

26 août : Transport : la part de la Tunisie (Tunis-air et Air-liberté) dans le transport aérien des touristes à l'échelle nationale est passée de 24% en 1989 à 36% en 1990 grâce à l'intervention de la compagnie tunisienne de charters «*Air Liberté*».

27 août : Transport : hausse de 10% des tarifs de transports routier et du métro léger.

28 août : Emigration : expulsions de 23 travailleurs tunisiens en situation irrégulière du sud de l'Italie à la suite d'une bagarre généralisée entre étrangers et autochtones.

29 août : Tunisie-Jordanie : entretiens Ben Ali - Hussein de Jordanie à Tunis sur la crise du Golfe

Gouvernement : nomination de Habib Boularès, ministre conseiller au poste de ministre des Affaires étrangères en remplacement de Ismaïl Khelil.

Crise du Golfe : départ d'émissaires dans plusieurs capitales arabes et étrangères pour exposer la position de la Tunisie dans le conflit du Golfe. Parmi les envoyés spéciaux figurent des hommes politiques de l'opposition (Mouvement des démocrates socialistes et Rassemblement socialiste populaire).

Tunisie/Arabie-Séoudite : le président de la République reçoit le prince Saoud Al Fayçal ministre saoudien des Affaires étrangères.

30 août : Syndicat : session extraordinaire de l'Union des syndicats arabes à Tunis sous le thème de l'intervention étrangère dans le Golfe. Création d'un comité de soutien à l'Irak présidé par Sahbani Ismaïl.

1 septembre : Commerce : depuis la promulgation de la loi sur les sociétés de commerce international (1988), le nombre de sociétés de commerce international au 31 août 1990 est de 972 (dont 77 sociétés résidentes et 895 non résidentes), soit 2% des exportations tunisiennes.

2 septembre : Agriculture : récolte de céréales de 16 millions de quintaux en 1990 (21 millions de quintaux en 1981 et 19 millions en 1987).

4 septembre : Politique : entretien entre le premier ministre Hamed Karoui et Kamel Dervis directeur du département Maghreb à la Banque Mondiale.

Crise du Golfe : démission de Chedli Klibi secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes depuis 1979.

Tunisie-Monde Arabe : Des envoyés extraordinaires sont dépêchés dans 11 pays par le président de la République pour expliquer la position de la Tunisie dans la crise du Golfe dans 11 pays: message au Roi Fahd remis par le ministre de la justice Neffati; messages à l'Emir du Bahrein, puis du Qatar remis par le ministre de la Culture et de l'information Ahmed Khaled (12 septembre).

8 septembre : Crise du Golfe : une délégation parlementaire de la CEE est reçue par le premier ministre Hamed Karoui et le ministre des Affaires étrangères Habib Boulares. La délégation européenne comprend principalement des socialistes : français (Claude Cheysson), italien, ouest-allemand, britannique et un conservateur britannique.

9 septembre : Municipalité : le maire de Tunis Mohamed Ali Bouleymane est élu président de la fédération nationale des villes tunisiennes.

10 septembre : Politique : distribution de tracts par les étudiants de l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE) pour se démarquer des déclarations de Jebali et de Mourrou membres du mouvement islamique Annahda sur la crise du Golfe.

11 septembre : Politique : convocation d'une session extraordinaire de la chambre des députés pour examiner la position de la Tunisie sur le conflit du Golfe. Le premier ministre Hamed Karoui a annoncé que la Tunisie a commencé à appliquer les résolutions de l'ONU dans le conflit du Golfe. Le chef de gouvernement a évité d'utiliser le mot «*embargo*».

Entreprise : inauguration d'une nouvelle usine de production d'eau minérale «Safia» à Ain Ksiba par la société tunisienne d'eau minérale (SOSTEM) : médaille d'or décernée à la manifestation internationale du Luxembourg et protocole d'accord avec une société canadienne pour la commercialisation de la marque en Amérique du Nord.

12 septembre : Crise du Golfe : selon le ministre de l'Economie Mohamed Ghannouchi, les répercussions financières directes de la crise du Golfe sur l'économie tunisienne sont estimées à 140 millions DT pour 1990 et à plus de 200 millions DT en 1991.

13 septembre : Politique : à la suite du décès le 13 septembre en Suisse du nationaliste Brahim Toubal, cérémonie officielle d'inhumation à Mahdia.

14 septembre : Diplomatie : adoption à Washington de la résolution accordant à la Tunisie le statut «*d'observateur permanent*» au sein de l'organisation des états américains.

Tunisie-Chili : première nomination d'un ambassadeur (madame Marcia Coyarrubias) depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1981.

15 septembre : Social : simplification des procédures administratives de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse vieillesse (CAVIS).

Tunisie-Mali : signature d'un accord de coopération en aéronautique civile et en météorologique, relatif notamment à la sûreté de l'aviation civile (recherche et sauvetage des avions).

16 septembre : Presse : parution du mensuel de l'UTICA «*Tunisie économique*» après 10 ans d'interruption.

17 septembre : Crise du Golfe : boycottage symbolique des avions et bateaux américains et britanniques à l'appel de l'UGTT.

19 septembre : Enseignement : 7 lauréats tunisiens boursiers du gouvernement français sont admis au concours

d'entrée de l'école polytechnique de Paris sur un total de 27 participants étrangers.

Tunisie-U.S.A. : versement d'un prêt de 6 millions de dollars entre la Tunisie et des banques américaines, l'agence de développement internationale USAID pour des projets d'assainissement en vertu d'un prêt de garantie d'une valeur de 50 millions signé en 1985.

20 septembre : Tunisie-USA : ratification par le sénat américain du traité de non double imposition entre les deux pays.

(suite de la page 3)

L'exemple alexandrin n'est pas un plaidoyer pour un retour au système communautaire. Celui-ci ne pouvait fonctionner qu'à une échelle réduite, et avant que les nationalismes ne brisent l'unité d'une société héritée de l'Empire Ottoman. Il témoigne toutefois du rôle central urbain. Il permet aussi de préciser un point aujourd'hui essentiel : il y a crise urbaine quand il n'y a pas de communauté citadine. La crise urbaine ne se mesure pas seulement en termes quantitatifs.

Robert ILBERT
Université de Provence
Département d'Histoire

(1) Leïla Tarazi-Fawaz, *Merchants and migrants in nineteenth century Beyrouth*, Harvard, 1983, 182 p.

(2) Robert ILBERT, *Alexandrie, 1830-1930, Espace et société, Histoire d'une communauté citadine*, Thèse de Doctorat d'Etat, Paris EHESS, 1990, 852 + 259 p.

(3) Mohammed Naciri, «*Les formes de l'habitat sous-intégré, essai méthodologique*», *Hérodote*, N° 19, Paris, 1980.

(4) Al-Akhbar, 1 Juin 1985.

(suite de la page 4)

d'une "Moïra" originaire ou d'une insondable liberté ?
(Jean Ladrière)

5. Une réflexion sur la notion de création amène à l'idée que toute création est différentielle, donc offensante pour ce qui est; la notion de création devient alors un critère différentiel de l'humain (René Passeron).

L'événement que représente le Congrès d'Hammet mérite, en définitive, d'être salué. A de multiples points de vue, on peut en apprécier le caractère bénéfique et prometteur. On soulignera tout particulièrement l'ouverture de l'A.S.P.L.F. à tout le champ de préoccupations et de réflexions spécifiques que constitue la pensée arabomusulmane qui voit ainsi s'affirmer son rayonnement international.

Ali CHENOUFI,
Secrétaire général de la Société
Tunisienne des Etudes Philosophiques

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN OCTOBRE

EN TUNISIE

2 au 6 octobre : «L'URBANISATION EN TUNISIE», table-ronde organisée au CERES avec des chercheurs et des responsables du ministère de l'Équipement.

7 octobre : «LE ROLE DE LA CONFIANCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES», séminaire organisé par le comité directeur de l'Association des études internationales et la direction du Centre de coordination de recherche et de documentation en sciences sociales (de Vienne) avec le soutien de l'UNESCO et de l'Ambassade de France

16 au 20 octobre : «LES PRATIQUES CULTURELLES EN MEDITERRANEE», séminaire organisé par le CEDODEC avec le ministère des Affaires culturelles.

29 octobre au 3 novembre : «DROITS DE L'HOMME ET MECANISMES DE PROTECTION», séminaire du Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES).

EN FRANCE

4 au 6 octobre : «ARABIE DU SUD, LE COMMERCE COMME FACTEUR DYNAMISANT DES CHANGEMENTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX», journées d'études organisées à l'institut du monde arabe par le Groupe de recherche sur le Maghreb et le Moyen-Orient (GREMAMO).

11 au 13 octobre : «LA POLITIQUE ET L'AVENIR DE L'AFRIQUE, DIX ANS DE POLITIQUE AFRICAINE» symposium organisé à l'occasion du 10ème anniversaire de la Revue Politique africaine.

22 octobre : inauguration de l'exposition «MEDINAS ET KSOURS, UNE CULTURE MILLENAIRE», organisée à Grenoble par l'UNESCO, l'IMA, le FAS et la Direction Régionale de l'Action culturelle avec le concours de l'École d'architecture de Grenoble, l'ADC-FA, l'atelier de la Casbah d'Alger, l'Association de sauvegarde de la Médina de Tunis, de Hadara à Fès. (jusqu'au 28 février 1991).

Littérature maghrébine

*L'Association Kateb Yacine de Grenoble s'est constituée au début de l'année 1990 en vue de rassembler l'œuvre de Kateb Yacine et d'en assurer la diffusion auprès du public.

Association Kateb Yacine, 95 Galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble. Présidente : Akila Lien.

Erratum : le bulletin «Correspondances» des mois de juillet août septembre regroupe les numéros 21, 22 et 23.

IMA

* L'Institut du Monde arabe a édité un catalogue de ses publications aux éditions Edifra.

*Publication d'une nouvelle revue : Revue d'Études, d'Échanges et de Liaisons Scientifiques (REELS). L'IMA sollicite les contributions du réseau international de la recherche dans le domaine arabe en sciences sociales et humaines. REELS devrait paraître trois fois par an en trois langues : arabe, français, anglais.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hassan ARFAOUI, Unité Recherches et Débats au 40.51.38.07.

ISSN 0765-3997

SOCIETES

Revue des Sciences Humaines et Sociales

Tunisie
au quotidien



Publié
avec
le
concours
du
CDTM

Colloque chebbi

M. Weber et les femmes
Changement social
Ibn Khaldoun

1990

Dunod

N° 28

Illustration de couverture

Alexandrie : vue de l'ancienne basilique ou «mosquée de Saint Athanase) in Monuments de l'Égypte, édition impériale de 1809. Paris : Hazan, 1988, Tome 1, A vol. 5 pl. 39 fig. 1.

Bernard LECAT - CDTM

22 avenue de Paris - 1000 Tunis 245.508

2000 ex. - Imp. FINZI - Tunis